

Département du Lot	Séance du 12 juin 2024 à 20h30
Commune de Glanes	Le douze juin deux mille vingt-quatre, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Jacques FERRAND.
Nombre de membres en exercice : 9	Étaient présents : Jacques FERRAND, Geoffrey CROS, Muriel LAPAUZE, Sébastien SOULHOL, Vincent QUERCY, Olivier BACHALA
Présents : 6	Étaient Représentés : Abdelghafour EL MOUKAFIH représenté par Olivier BACHALA
Votants : 7	Étaient Excusés :
	Étaient Absents : Eric AUDUBERT, Stéphanie REYNIER
	A été élu secrétaire de séance : Geoffrey CROS
	Quorum : Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Date de la convocation : 07 juin 2024

Ordre du jour :

- Retour sur la présentation des devis sur le projet de la pose de compteurs divisionnaires pour la recherche de fuites d'eau. Lancement du projet.
- Éclairage et embellissement du village pour les fêtes d'hivers.
- PLUIH approbation des communes suite à la validation de CAUVALDOR.
- Dotation entrée scolaire.
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20h30

1. Élection du secrétaire de séance :

Geoffrey CROS a été élu secrétaire de séance.

2. Approbation du procès verbal du 02 mai 2024 :

Le procès verbal n'ayant pas eu le temps d'être relu et accepté par Vincent QUERCY, secrétaire lors de cette séance, il sera mis à l'approbation des conseillers municipaux lors de la séance prochaine.

3. Aide pour la destruction des nids de frelons asiatiques (N°DE 032 2024) :

CAUVALDOR propose une aide pour la destruction des nids de frelons asiatiques dans les environs des voies publiques. Les conseillers valident la proposition de compléter cette aide et d'assurer la commande d'un prestataire en cas de détection.

Délibération : Adoptée à 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

Arrivée de Sébastien SOULHOL à 20h35.

4. Ciné belle étoile 2024 (N°DE 028 2024) :

Le Maire passe la parole à Muriel LAPAUZE qui explique qu'il est proposé aux communes de CAUVALDOR de candidater à l'opération « Ciné Belle Étoile » pour l'année 2024. Comme l'année passé il en coûtera à la commune 500 € (40 % du prix). Pour la communauté de communes en revanche le prix sera augmenté par rapport à 2023 puisqu'il sera de 750 € (60 % du prix) au lieu de 700 €. Les conseillers valident cette proposition et fixent la date au 08 juillet, afin de pouvoir la repousser si les conditions climatiques ne permettent pas à la séance d'avoir lieu à la date initiale.

Délibération : Adoptée à 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

5. Délibération de la décision modificative n°1 - GLANES 2024 (N°DE 029 2024) :

Suite à une erreur matérielle les prévisions budgétaires pour les amortissements ont été votés en déséquilibre de 0,40 €. Il est donc proposé de d'augmenter les dépenses d'investissement pour le compte 2157 du programme 109 (matériel et outillage de voirie) et les recettes d'investissement du compte 281538 de 0,40 €. Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Délibération : Adoptée à 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

6. Adressage :

Lors de la mise en place de l'adressage sur la commune des lieux ont été oubliés. Le SYDED demande à ce que la déchetterie ait une adresse complète. D'autres entreprises sont dans le même cas que cette dernière. Il est donc décidé que la route au niveau de la carrière soit appelée « route de Pontouillac ». Le conseil municipal laisse au Maire le soin d'attribuer des numéros, de commander les plaques de rue et les numéros manquants et de prévenir les entreprises.

7. Dotation rentrée scolaire (N°DE 030 2024) :

Le maire laisse la parole à Geoffrey CROS qui rappelle que lors d'une précédente réunion la question de donner une dotation pour la rentrée scolaire a été soulevée. Il est proposé de donner "un panier" d'une valeur de 50 € aux enfants glanais scolarisés dans les établissements scolaires environnants pour les élèves de primaire et de 80 € pour les élèves du collège. Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition.

Délibération : Adoptée à 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

8. Maisons de locations :

Le locataire de la maison place de la combe a donné son congé au Maire il était locataire depuis octobre 2018.

Les travaux concernant le changement des fenêtres se sont terminés. Le Maire va relancer la deuxième entreprise afin voir avec eux les dates de leur passage.

9. Projet de pose de compteurs :

Une réunion a eu lieu le 11 juin avec Cédric CAPEL, Philippe RODRIGUE ainsi que certains conseillers municipaux afin de parler du projet. Une première ébauche d'un devis a été montré aux participants de la réunion. Il faudra compter 68 000 €. Ce montant compte les travaux ainsi que la première année des abonnements des compteurs divisionnaires. Les années suivantes celui-ci reviendra, sans doute, entre 1 600 et 1 700 €.

Un dossier de subvention doit être préparé et déposé par Philippe RODRIGUE.

Petite précision sur le transfert des compétences d'eau et d'assainissement à CAUVALDOR, si celui-ci se fait dans les prochaines années, tout le budget sera transféré, déficit, bénéfice et emprunts compris.

10. Parking de la mairie :

L'appel d'offre a été lancé. Les travaux devraient commencer au 1^{er} octobre 2024. Pour l'instant aucune subvention n'a été demandé.

11. Dissimulation des réseaux au niveau des relais :

A cette heure aucune réponse n'est arrivée sur les travaux de génie civil. Par contre des devis sont parvenus à la mairie pour ce qui concerne l'enfouissement du cuivre et de la fibre. La décision concernant ces derniers est repoussée à un prochain conseil municipal.

12. Projet de PLUIH :

Le projet de PLUIH a été accepté par les conseillers communautaires. Il est proposé aux communes. Geoffrey CROS précise qu'il faut que toutes les communes soient d'accord pour qu'il puisse être adopté. Dans le cas contraire il faudra un nouveau arrêt du conseil communautaire. Cela repousserait donc la mise en place et dans ce cas il sera sans doute plus strict à cause de demandes réglementaires. Un avis des représentants agricoles de la chambre d'agriculture aura lieu prochainement. Le conseil municipal décide de repousser le vote du PLUIH à une prochaine réunion et décide qu'elle aura lieu le 27 juin.

13. Élections législatives des 30 juin et 07 juillet :

Un tour de table est effectué pour permettre aux conseillers de donner leurs desideratas concernant les permanences de tenue du bureau de vote pour les deux tours des prochaines législatives.

14. Éclairage et embellissement du village pour les fêtes d'hiver (N°DE 031 2024)

Le maire cède la parole à Geoffrey CROS pour parler du projet d'achat d'illuminations pour les fêtes de fin d'année. Ce dernier explique qu'un devis a été demandé à un fournisseur. Il trouve qu'il faudrait prendre l'exemple sur certaines communes du département qui décoorent leur village. Le devis demandé est de 2 883,00 € HT (soit 3 459,60 € TTC). Le conseil municipal valide cette proposition et charge M. le maire de signer le devis.

Délibération : Adoptée à 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

15. Travaux de rénovation de l'éclairage de la salle des fêtes :

L'entreprise missionnée a finit les travaux.

16. Chêne de Pech Pialat :

Un chêne à Pech Pialat est en très mauvais état et risque de tomber prochainement. Monsieur le Maire doit prendre contact avec un élagueur pour le couper.

La séance est levée à 21h37

Président de séance
Jacques FERRAND

Secrétaire de séance
Geoffrey CROS